Journal d'information



N°118
Août / Septembre 2014

Nouveaux rythmes scolaires

sommaire

Directeur de publication : Christian Sinsard
Rédaction : L'équipe municipale, Alain Chassaigne, le Service Communication
Mise en page : maGma Créa
Impression : Decombat
Conception maquette initiale : Studio Biskot & Bergamote
Crédits photos : Service Communication, Service Technique, Chantal Gayaud, publication du Ministère de la Justice (DICOM)
Dépôt légal
ISSN n° 0292-0611



Chères Aubièroises, Chers Aubièrois,

Depuis plusieurs années, les collectivités locales sont confrontées à la baisse des dotations de l'État. Pour la période à venir, de 2015 à 2017, le gouvernement a annoncé un nouveau plan d'économies de 11 milliards d'euros.

Je trouve cette situation vraiment injuste et surtout inefficace dans cette période où les habitants sont frappés de plein fouet par la crise. Pourquoi fragiliser les communes ? C'est un non sens. Pourquoi décide-t-on au plus haut niveau de l'État de faire payer ces coupes budgétaires aux administrés ?

Les conséquences vont être catastrophiques, notamment en matière d'emplois, puisque les collectivités territoriales assument près de 75% de l'investissement public.

Pour notre commune, concrètement, les recettes en provenance de l'État sont en baisse, pour le budget 2014, par rapport au précédent de 142 685 euros, soit moins 12,45 % ... !!!

Par ailleurs, même si la réforme des rythmes scolaires génère des aspects positifs, cette idée de l'État ne coûte qu'aux communes. Pour Aubière, ce sera 165 000 euros de coût de fonctionnement supplémentaire chaque année... Certes, pour 2014 (pour les années suivantes, on ne sait pas...) une compensation de 50 euros par enfant va nous être attribuée, soit 29 000 euros.

Moins de ressources pour les villes, c'est moins de justice sociale, moins de service public en direction des familles, du 3ème âge, du handicap, de la petite enfance, des écoles, de la culture, du sport.

De plus, la réforme des collectivités territoriales concoctée par exemple pour les Régions dans un coin de bureau, un soir, à l'Élysée, n'a rien d'encourageant non plus. On cherche à éloigner encore davantage les lieux de décisions des citoyens.

Heureusement qu'une immense contestation s'exprime de la part des élus notamment des présidents des Conseils généraux.

Je présenterai le 25 septembre au Conseil Municipal un vœu dénonçant cette situation. Je vous invite à venir nombreux, si vous en êtes d'accord, à soutenir la municipalité.

Pour terminer, j'ai le plaisir de vous informer qu la Commission Nationale des Comptes de Campagnes et des Financements Politiques, par décision du 2 juillet 2014, vient d'approuver le compte de campagne de la liste que j'ai conduite en mars dernier.

Tous ensemble, on doit poursuivre la politique engagée par la municipalité.

Vous pouvez compter sur ma combativité.

Avec confiance et détermination.

Sincères salutations

Christian SINSARD,
Maire d'Aubière





Conseil municipal

Quelles indemnités pour les élus ?



Si par principe, les fonctions électives sont gratuites, les élus municipaux peuvent bénéficier d'indemnités de fonction qui viennent compenser les dépenses et les sujétions qui résultent de l'exercice de leur charge publique.

Les indemnités des élus sont strictement encadrées notamment par les articles L 2123-20 à L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales. Le montant maximum dépend de la taille de la commune et est fixé en référence aux rémunérations de la fonction publique. Les indemnités des élus ont fait débat au cours du Conseil municipal du 24 avril. La population de la commune, qui rencensait 10178 habitants en 2008, est passée à 9676 habitants en 2014 entraînant une baisse de l'enveloppe indemnitaire de base de -17,5% (soit 15750 euros en moins sur une année). En outre, seuls certains élus peuvent recevoir une indemnité. À Aubière, il s'agit du maire, des 8 adjoints, des 3 conseillers municipaux délégués. Les autres conseillers municipaux ne touchent aucune indemnité. Une délibération du conseil municipal (en date du 24 avril 2014) précise les montants retenus dans les limites fixées par les articles du code général des collectivités territoriales (cf tableau ci-dessous).

Mandat	Indemnité nette mensuelle 2014
Maire	1 593,72 €
Adjoint	740,72 €
Conseiller délégué	451,32 €

Direction des services

Du changement à la tête de l'administration communale

Le mois de juillet a été marqué par des changements importants à l'Hôtel de ville. En effet Sandrine ARMAND a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS), succédant ainsi à Christiane SERRE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle occupait auparavant la fonction de Directrice Générale Adjointe (DGA). C'est Mathieu COHENDY, recruté pour l'occasion qui occupe à présent le poste de Directeur Général Adjoint et qui la secondera dans la direction des services de la commune. Pierre-Louis MARTY reste le Directeur des services techniques (DST). La nouvelle équipe de direction sera chargée, sous l'autorité du maire, de construire, coordonner et piloter tous les projets de la commune. Au sein de la commune, elle assurera l'interface entre les orientations stratégiques définies par l'équipe municipale et la mise en œuvre opérationnelle des domaines administratifs et techniques.

Vos Elus : Désignation des Conseillers municipaux délégués et communautaires

Lors du Conseil municipal de juin, l'équipe municipale a achevé sa mise en place, par la désignation des 3 Conseillers municipaux délégués ainsi que de deux Conseillers municipaux qui siégeront à Clermont Communauté.



Jean-Yves MANIEL Conseiller municipal délégué à l'environnement



Stéphane BILLOIS Conseiller municipal délégué aux associations et au sport



Michel CHAZOULE Conseiller municipal délégué à l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'université



Martine BELLEROSE Conseillère communautaire



Laurent GILLIET Conseiller communautaire, membre du bureau et délégué à la mutualisation

état civil

AOÛT / SEPTEMBRE 2014

Félicitations aux parents de ...

Mahé Héritier né le 07 mars 2014 à Beaumont.
Clémence, Marie Rodriguez née le 25 mars 2014 à Clermont-Ferrand,
Camille Lisa Fargeas née le 25 mars 2014 à Beaumont.
Antoine Michaux né le 27 mars 2014 à Clermont-Ferrand.
Elia Camilleri née le 01 avril 2014 à Clermont-Ferrand.
Amélys Soalhat née le 10 avril 2014 à Beaumont.
Axel Pierre Alexandre Ponthus né le 11 avril 2014 à Beaumont.
Chloé, Marie Robert née le 20 avril 2014 à Clermont-Ferrand.
Séréna, Yawana, Céline Gautheur née le 28 avril 2014 à Clermont-Ferrand.
Elsa Martins née le 25 avril 2014 à Beaumont.
Corentin, Jean, Joseph Riche né le 02 mai 2014 à Clermont-Ferrand.
Léna Sarlieve née le 03 mai 2014 à Beaumont.
Ryan Logan Vial né le 16 mai 2014 à Beaumont.
Mathis, Olivier Gonzalez né le 22 mai 2014 à Clermont-Ferrand.

Tous nos vœux de bonheur à...

Christian Fayet et Marie-Claude, Henriette Lagoutte le 17 mai 2014.

Nous avons appris à regret le décès de ...

Arnaud Rudewicz décédé à Vichy le 23 octobre 2013 à l'âge de 42 ans.
Annunziata Trani veuve Trani décédée à Aubière le 02 mars 2014 à l'âge de 91 ans.
Marie, Flore, Léone Garel épouse Gonzalez décédée à Clermont-Ferrand le 03 mars 2014 à l'âge de 65 ans.
Denise Bouche veuve Brigolle décédée à Aubière le 05 mars 2014 à l'âge de 102 ans.
Roland, Joseph Amet décédé à Chanat-la-Mouteyre le 06 mars 2014 à l'âge de 86 ans.
Lucinda Da Trindade décédée à Clermont-Ferrand le 10 mars 2014 à l'âge de 91 ans.
Guy Emile François Dietrich décédé à Beaumont le 14 mars 2014 à l'âge de 66 ans.
Jeannine Odette Blanc Veuve Dupy décédée à Aubière le 24 mars 2014 à l'âge de 81 ans.
René Georges Fradet décédé à Riom le 26 mars 2014 à l'âge de 90 ans.
Daniel, Pierre Raby décédé à Clermont-Ferrand le 29 mars 2014 à l'âge de 68 ans.
Luigi Valli décédé à Clermont-Ferrand le 31 mars 2014 à l'âge de 88 ans.
Robert, Rémy, Marie Joannet décédé à Aubière le 02 avril 2014 à l'âge de 86 ans.
Joaquim Rodrigues décédé à Clermont-Ferrand le 10 avril 2014 à l'âge de 74 ans.
Eugènie Czajkowski décédée à Aubière le 18 avril 2014 à l'âge de 86 ans.
Antoinette Jeanne Taussat veuve Bourillon décédée à Ceyrat le 21 avril 2014 à l'âge de 84 ans.
Robert Tudon décédé à Clermont-Ferrand section de Montferrand le 24 avril 2014 à l'âge de 72 ans.
Roger, Joseph Coudert décédé à Clermont-Ferrand le 28 avril 2014 à l'âge de 85 ans.
Françoise, Marie-Jeanne, Julienne Guittard veuve Ladevie décédée à Aubière le 06 mai 2014 à l'âge de 99 ans.
Adrienne, Elisabeth Bikakis veuve Bonhomme décédée à Aigueperse le 20 mai 2014 à l'âge de 93 ans.
Germaine, Madeleine Lamotte épouse Serrano décédée à Clermont-Ferrand le 21 mai 2014 à l'âge de 91 ans.
René, Jean Sourie décédé à Aubière le 27 mai 2014 à l'âge de 82 ans.
Maria Claudina Da Silva Gil décédée à Clermont-Ferrand le 30 mai 2014 à l'âge de 86 ans.

CITOYENNETÉ

Liste préparatoire du jury d'Assises



Tout citoyen peut, un jour ou l'autre, être amené à juger l'un de ses pairs. Les jurés d'assises sont des citoyens tirés au sort, qui feront éventuellement partie de la cour d'assises. Ils participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes. Il suffit d'être électeur pour que le hasard vous désigne comme juré. Mardi 27 mai 2014 à 9h30, le service des élections de la Commune d' Aubière a procédé publiquement au tirage au sort des jurés d'assises en vue d'établir la liste départementale du jury d'assises pour l'année 2015. Conformément à l'article 260 du code de procédure pénale le nombre de jurés est de 24 pour la commune et ils devront avoir atteints l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. Cette liste préparatoire ainsi constituée a été soumise à l'approbation du conseil municipal lors de la séance du 26 juin 2014.



MARCHÉ DOMINICAL

Attention travaux

Dans le cadre de travaux d'assainissement prévus à partir du mois d'octobre*, la rue Vercingétorix ne pourra plus accueillir une partie du marché dominical. Les commerçants qui stationnent habituellement dans cette rue seront déplacés provisoirement rue St Verny. Les travaux devraient durer deux mois (voir p.13 de ce numéro)



Foire de la Saint-Loup

Restriction de circulation

Samedi
Course cycliste de 14h à 17h
Podium course
Croix rouge
Vide-grenier de 6h à 18h30
Activités festives
Feux d'artifice
Samedi et dimanche
Manèges enfantins
Poste d'alerte
Toilettes
Dimanche
Marché dominical de 7h à 13h
Foire de 7h à 18h30
Vide grenier de 6h à 18h30
Activités festives
ADPC

BEAUMONT
SITE DES GRANDES CAVES

Foire de la St. Loup



La foire de la Saint-Loup se déroulera les samedi 30 et dimanche 31 août ; et comme chaque année cette organisation oblige à limiter la circulation et le stationnement afin de rendre les rues d'Aubière aux animations et aux piétons en toute sécurité. Ainsi, durant ces deux journées, certaines rues seront interdites à la circulation et au stationnement (voir plan). Nouveauté en 2014, la rue Saint-Verny sera dédiée le samedi au vide-greniers et donc fera partie des rues soumises à restriction. Une signalisation réglementaire sera mise en place permettant aux riverains concernés de prendre leurs dispositions en se référant aux arrêtés municipaux affichés. Bien entendu en cas d'urgence médicale les pompiers, SAMU et autres services de secours pourront accéder à la zone.



Ouvert jusqu'au 28 septembre

Musée de la vigne et du vin de Basse-Auvergne

En famille ou entre amis, venez découvrir dans une cave du XVIIe siècle, dite « Cave à Madame » le musée de la vigne et du vin de basse Auvergne. A la fois outil pédagogique, témoin de la tradition et du renouveau viticole, le musée retrace la surprenante histoire du vignoble Auvergnat de la plantation... à la dégustation ! Le musée est ouvert jusqu'au 28 septembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

Tarifs : Adulte : 4€ - Étudiant / Enfant : 2€
Groupe (à partir de 10 pers.) : 3€/personne
Contact : 04.73.27.60.04
ou musee-vigne-aubiere@orange.fr

Croisée des vignes

Le succès ne se dément pas

Inaugurée en novembre 2013 et proposée à la location depuis janvier de cette année, la salle « La croisée des vignes », située rue Roche Genès, est utilisée presque tous le week-end par les Aubièrois pour fêter un événement familial (anniversaire, mariage, rencontres festives...). Et aux dires des principaux utilisateurs, elle fait l'unanimité comme en témoigne ces jeunes Aubièrois qui ont fêté en famille leur 30 ans : «La salle de La Croisée des Vignes est un très bel endroit et une chance pour les Aubiérois. La mairie, doit être remerciée d'avoir construit un si bel ouvrage pour le compte de ses administrés. Le lieu a fait l'unanimité auprès de nos 90 invités et même donné des idées à certains parents investis dans la vie de leur commune dans le sud de la France. » Alors si vous aussi vous souhaitez la réserver, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle association en Mairie d'Aubière (04 73 44 00 02).





CGHA

Le centenaire de la Grande Guerre en 8 semaines

Du 19 septembre au 12 novembre, le Cercle Généalogique et Historique d'Aubière commémorera le centenaire de la Grande Guerre (1914-1918). Trois expositions successives se dérouleront tout au long de ces 8 semaines. Trois thèmes ont été choisis : "Au coeur des tranchées", " A l'arrière", et "Hommage à nos héros disparus". En mairie d'Aubière, c'est l'ensemble du conflit qui sera survolé avec des documents originaux, des photos, des cartes postales d'époque, des objets ou des lettres de Poilus d'Aubière ou d'ailleurs… Un grand merci à tous ceux qui nous ont communiqué photos et documents ou qui nous ont prêté des objets ayant appartenus à des combattants aubiérois.

Pour cette manifestation, la mairie d'Aubière, les associations d'anciens combattants et déportés et résistants (ADIRP et ACPG/CATM), ainsi que le Conseil Général du Puy-de-Dôme s'associent au C.G.H.A.

C.G.H.A. : 7 rue de l'Hôtel-de-Ville 63170 Aubière
Téléphone : 04 73 28 39 18
Site internet : cghaubiere.blogspot .fr

École maternelle Vercingétorix

Mobilisation contre la fermeture d'une classe maternelle

Lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), fin avril, l'inspection académique a décidé de fermer une classe de l'école maternelle. Les parents d'élèves, enseignants et élus se mobilisent. En juin, dans un courrier adressé à l'Inspectrice d'Académie, les parents d'élèves demandent que la décision soit réévaluée afin de permettre aux enfants de s'instruire dans de bonnes conditions. En effet, avec 29/30 enfants par classe, les conditions souhaitées par le Ministre de l'Éducation ne semblent pas réunies. Ce courrier était accompagné d'une pétition pour le maintien de la cinquième classe, signée par 1200 soutiens. Les élus appuient les parents d'élèves dans leur démarche. Ainsi, le Maire a envoyé une lettre faisant part de l'incompréhension de tous : une classe est supprimée alors que le nombre d'élèves inscrits en maternelle à la rentrée prochaine augmente (119 élèves, sans compter les inscriptions de dernière minute pendant l'été). D'autant que de nouveaux logements seront livrés d'ici au mois de septembre et parmi ces futurs habitants figureront des familles avec des enfants en bas-âge. En réponse l'Inspectrice d'Académie précise que les mesures de carte scolaire pour l'année 2014-2015, sont susceptibles de modifications jusqu'à la rentrée. Dans l'attente, tout le monde reste mobilisé.

Rentrée scolaire 2014/2015

Deuxième vague d'inscriptions

Pour toute nouvelle inscription, vous devez prendre contact au préalable avec le service des Affaires Scolaires de la Mairie au 04 73 44 94 41.

L'inscription doit se faire ensuite , en fonction des écoles, les jours suivants :

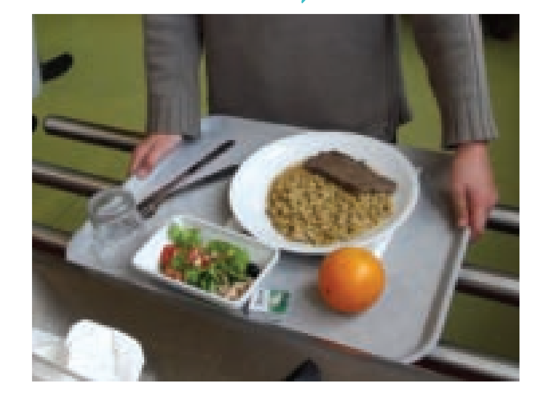
- **Maternelles Vercingétorix et Beaudonnat**
  Jeudi 28 août 2014 *de 17 h 00 à 19 h 00*
- **Elémentaire Beaudonnat**
  Jeudi 28 août 2014 *de 17 h 00 à 19 h 00*
- **Elémentaire Vercingétorix**
  Mercredi 27 août 2014 *de 17 h 00 à 19 h 00*

ou sur rendez-vous auprès des directrices et directeurs en cas d'empêchement :

- **Maternelle Beaudonnat :**
  Mme Loye Chantal au 04 73 26 01 29
- **Elémentaire Beaudonnat**
  M. Diot Serge au 04 73 26 01 47
- **Maternelle Vercingétorix**
  Mme Bayle Florence au 04 73 26 03 29
- **Elémentaire Vercingétorix**
  M. Serpolay Rémy au 04 73 26 02 45

Restaurant scolaire

Pour que les élèves (écoles maternelles et élémentaires) des groupes scolaires Beaudonnat et Vercingétorix puissent accéder au restaurant scolaire, les parents doivent **obligatoirement** remplir **chaque année** un dossier d'inscription. Il est vivement recommandé d'effectuer cette démarche même si la famille pense ne pas utiliser ces services. Cela lui permettra d'être plus sereine en cas d'impondérable.



Règlements de la restauration scolaire et de la garderie maternelle municipale

Les modifications et les tarifs du règlement de la restauration scolaire et de la garderie maternelle (matin) 2014/2015 sont consultables sur le site internet de la Ville. Ils sont également disponibles à l'accueil de la Mairie ou dans les écoles.

Les modifications (réservations ou annulations de repas) pour le restaurant scolaire sont à effectuer **par écrit uniquement, avant le jeudi 12 h 00 pour la semaine suivante** :

- par le portail famille
- par la fiche modificative

La rentrée scolaire intervenant le 02/09/14, toutes les modifications devront être transmises au service affaires scolaires avant le jeudi 28/08/14, 12 h 00.

Multi-accueil communal

Fête de fin d'année

Ce sont plus de 70 personnes qui ont répondu présentes à l'invitation de toute l'équipe du multi-accueil Frimousses et Cie ce vendredi 27 juin à 18 h . On notait la présence de Mme Montagnon, élue petite enfance que Mme Lallemant, directrice du multi-accueil n'a pas manqué de remercier.

Pour fêter la première année d'ouverture, le personnel avait préparé un spectacle de marionnettes et une exposition de photos, qui ont ravi petits et grands. La soirée s'est terminée autour d'un buffet.



Petite enfance

Nouveau coin de jeu

Depuis quelques jours, les bambins de la « crèche » Frimousses et Compagnie au Pôle Petite Enfance, disposent d'une nouvelle structure en bois, dans la cour extérieure. Elle a été installée par une entreprise spécialisée sur un sol préparé par les services techniques de la ville. Ce nouveau mobilier vient compléter les jeux et jouets extérieurs (vélos..) pour le plus grand plaisir des enfants.



*Cette structure bénéficie du soutien financier de la CAF du Puy de Dôme.



En bref

Des vacances grâce au CCAS

Pour le CCAS, pouvoir partir en vacances doit être un véritable droit pour tous. Cet été, avec l'aide de ses partenaires et notamment le Secours Populaire, ce sont 10 familles (14 adultes et 23 enfants) à revenus modestes qui ont pu partir en vacances à Marseillan, Vias, La Grande Motte, Argelès, Meschers... Le CCAS a apporté son aide pour les frais de dossier, les frais de carburant et a octroyé des chèques alimentaires. Par ailleurs, trois enfants sont quant à eux partis en colonie de vacances. Le CCAS a participé à hauteur de 75% une fois déduites les aides de la CAF.

Repas de Noël des aînés

Le repas de noël offert aux aînés de la commune par la municipalité et le CCAS se déroulera le 3 décembre prochain. Les inscriptions seront prises du 1er au 31 octobre les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 16h30.



Semaine bleue 2014

La semaine bleue, qui célèbre les seniors dans toute la France, se déroulera du 13 au 19 octobre 2014. C'est un moment privilégié qui invite le grand public à prendre conscience du rôle social primordial des aînés dans notre société. Des animations en faveur des personnes âgées seront alors organisées par le CCAS. Renseignements dès la rentrée au CCAS.

Les Assistants Maternels Agréés

Du service de la petite enfance



L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) accueillant à son domicile de un à trois enfants, âgés de 3 mois à 6 ans. Pour exercer ce métier qui requiert de réelles compétences, un agrément est délivré après évaluation du service de PMI des conditions d'accueil : logement, sécurité et qualités éducatives du (de la) candidate. L' assistant(e) maternel(le) joue un rôle essentiel dans le quotidien de l'enfant en veillant à son bien-être et en l'accompagnant peu à peu vers davantage d'autonomie. Cela en lui proposant des activités correspondant à son âge. Les modalités de l'accueil sont établies entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents. La communication entre eux est primordiale ainsi que le respect de chacun. L'intérêt de l'enfant en dépend ! Par ailleurs, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)* (RAM) est un service gratuit permettant :

- aux parents d'être aidés dans leur recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) et leurs démarches administratives.
- aux assistant(e)s maternel(le)s de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.
- aux enfants de faire l'expérience de la vie avec les autres grâce aux halte-jeux.

Le Ram organise aussi des festivités ponctuelles comme la fête de la musique, et une sortie aux Jardins de Portabéraud.

Contact : Léa FOURNET-FAYARD et Muriel TISSERON, 5 rue Fernand Forest, à Aubière. Tél. : 04 73 28 48 51.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Les séniors au pays Catalan



Chaque année, le CCAS organise un voyage pour les personnes âgées de la commune. Après Sainte Maxime en 2013, les aînés d'Aubière ont eu l'opportunité de découvrir cette fois, Port Barcares. C'est dans le cadre du programme «Séniors en vacances» en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances, dont l'objectif est de permettre aux personnes âgées de la commune de partir en vacances et en priorité celles ayant des revenus modestes, que le CCAS a œuvré pendant de longues semaines à l'organisation de cette semaine de vacances en pays Catalan. Les vacanciers ont été accueillis dans le village vacances de « L'Estanyot », dans lequel ils ont résidé pendant 8 jours et 7 nuits en pension complète à la découverte de cette région. Durant ce séjour, les 39 participants ont visité Perpignan, Carcassonne, Port Leucate, la côte Vermeille et ont passé une journée complète en Espagne (Rosas).

Rythmes scolaires



Mode d'emploi

À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2014, LA VILLE D'AUBIÈRE MET EN PLACE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES CONFORMÉMENT AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES. CETTE RÉFORME RÉPOND À UNE VOLONTÉ FORTE ET PARTAGÉE D'OFFRIR DE MEILLEURES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE AUX ENFANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE.

Une réflexion menée dans la concertation

La réforme des rythmes scolaires sera mise en application à la rentrée 2014. Elle prévoit « la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement répartie sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement ». L'objectif est «de mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves ».

CE QUI CHANGE POUR VOTRE ENFANT

1/2 JOURNÉE DE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE le mercredi matin et **DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES FACULTATIFS ET GRATUITS** proposés les mardis, jeudis et vendredis.

Pour construire son projet, la Ville d'Aubière a consulté et tenu compte des avis et des conseils des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des différents partenaires éducatifs locaux. Cette approche a permis de recueillir les avis, observations, attentes et craintes des principaux acteurs de la réforme et ainsi de construire collectivement un projet qui réponde au mieux aux intérêts des enfants tout en respectant le cadre national. Ainsi, entre février 2013 et mai 2014, les élus municipaux et les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des agents communaux et le milieu associatif local ont échangé leurs points de vue dans des groupes de travail lors de 17 réunions. Les propositions de ces groupes ont fait l'objet d'une validation par le Bureau Municipal qui, en cas d'absence d'accord au sein des groupes de travail, a joué son rôle d'arbitre. Les principes validés par le Bureau Municipal ont été présentés pour avis à l'éducation nationale ainsi qu'aux parents d'élèves lors de 4 réunions publiques fin mai 2014. Ces principes ont servi de feuille de route pour élaborer la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire des écoles publiques Aubièroises. Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, la nouvelle organisation qui sera appliquée à partir de septembre 2014, pourra faire l'objet d'ajustements en fonction des évaluations réalisées en cours d'année. Pour ce faire, un comité de suivi se réunira 5 à 6 fois par an et un comité de pilotage, associant les représentants des acteurs éducatifs locaux aux partenaires institutionnels (Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports), étudiera les améliorations à apporter au dispositif.



À L'ORIGINE DE LA RÉFORME

Une école juste pour tous et exigeante pour chacun

Cette réforme a pour objectif la réussite éducative de tous les enfants en respectant leurs rythmes d'apprentissage et de repos tels que définis par les scientifiques en les adaptant aux contraintes locales. En effet, d'après de nombreuses études le système scolaire français demeure encore trop souvent inégalitaire et anxiogène. Même si le niveau scolaire général en France croît, il reste en dessous de la moyenne des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Cette réforme permet d'alléger la journée d'enseignement de l'enfant ; d'avoir des temps plus propices aux apprentissages ; de proposer des activités périscolaires de qualité (permettant de conforter les apprentissages et de découvrir de nouvelles activités) ; de garantir une meilleure cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant.

Les modalités pratiques



Jusqu'à présent, avec 144 jours d'école par an contre 184 en moyenne dans les principaux pays européens, les élèves faisaient face à des journées longues et chargées. Dorénavant, les journées seront moins denses, avec une pause de 2h le midi, la mise en place de Temps d'Activités Périscolaire (TAP) les après-midis et une ½ journée d'école supplémentaire le mercredi matin. La matinée supplémentaire offre un cadre de travail dans lequel les apprentissages sont mieux répartis sur la semaine, avec des journées plus équilibrées et des temps de travail organisés aux moments où la concentration des élèves est la plus grande. Après une longue concertation, vous trouverez ci-dessous l'organisation de la semaine scolaire mise en place dès septembre prochain.

Emploi du temps scolaire et périscolaire 2014/2015

- Garderie municipale
- Enseignement (obligatoire)
- Pause méridienne municipale
- Accueil de Loisirs sans hébergement (facultatif)
- Temps d'activité périscolaire (facultatif)

Ecoles maternelles

	7h30–8h30	8h30–11h30	11h30–12h	12h–12h30	12h30–13h30	13h30–15h30	15h30–16h	16h–16h30	16h30–18h30
LUNDI	Garderie municipale	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs	Accueil de Loisirs
MARDI	Garderie municipale	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Enseignement	Temps d'activité périscolaire	Temps d'activité périscolaire	Accueil de Loisirs
MERCREDI	Garderie municipale	Enseignement	Enseignement	Garderie municipale					
JEUDI	Garderie municipale	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Enseignement	Temps d'activité périscolaire	Temps d'activité périscolaire	Accueil de Loisirs
VENDREDI	Garderie municipale	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Enseignement	Temps d'activité périscolaire	Temps d'activité périscolaire	Accueil de Loisirs

Ecoles élémentaires

	7h30–8h30	8h30–11h45	11h45–12h	12h–12h30	12h30–13h45	13h45–14h45	14h45–16h	16h–16h30	16h30–18h30
LUNDI	Accueil de Loisirs	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs	Accueil de Loisirs
MARDI	Accueil de Loisirs	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Temps d'activité périscolaire	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs
MERCREDI	Accueil de Loisirs	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs					
JEUDI	Accueil de Loisirs	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Temps d'activité périscolaire	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs
VENDREDI	Accueil de Loisirs	Enseignement	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Temps d'activité périscolaire	Enseignement	Enseignement	Accueil de Loisirs

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

LES T.A.P. EN BREF…

Les TAP ne sont PAS OBLIGATOIRES.
Les TAP sont GRATUITS.
Les TAP ont des priorités éducatives orientées vers le BIEN ÊTRE INDIVIDUEL et le BIEN VIVRE ENSEMBLE à l'école

En répartissant le temps scolaire sur 4 jours et demi et en allégeant le quotidien de l'enfant, la réforme des rythmes scolaires permet de mieux gérer ses rythmes naturels d'apprentissage et de repos. Parce qu'il est important que l'école et la Ville s'adaptent au rythme de l'enfant - et non l'inverse - l'équipe municipale a engagé des moyens importants pour réorganiser les temps scolaires et périscolaires. Elle a également mobilisé les services et les partenaires associatifs pour offrir à tous les enfants de la commune la possibilité de découvrir et de s'initier à des nouvelles activités. Ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en lien avec le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) proposeront un parcours éducatif cohérent aux élèves en recherchant la complémentarité entre l'offre éducative scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les TAP sont gratuits , facultatifs et ouverts à tous.

Les TAP garantiront la santé physique, affective et morale de tous les élèves. Ils ont pour objectifs d'offrir aux enfants des moments de bien-être, de plaisir, d'épanouissement et de détente ; d'encourager la prise d'initiative, la créativité, les différents modes d'expression, l'imagination et les échanges entre enfants (discussions, entraide, coopération …). Globalement, il ne s'agit pas de refaire l'école en dehors du temps scolaire, ici, les notions de performance, de compétition, de comparaison et de classement entre enfants ne seront pas recherchées. Il n'y aura pas d'attente en matière de résultats liés à l'apprentissage d'une technique ou d'une réalisation en fin de séance. Les TAP ne devront pas conduire à fatiguer, énerver, stresser, dévaloriser les enfants. Par contre, il s'agit plutôt de jouer avec les enfants, les laisser jouer entres-eux, leur offrir des espaces et des moments d'autonomie surveillée. Les animations proposées devront répondre à leur besoin de reconnaissance, d'activité, de jeu, d'affection et de sécurité en complémentarité avec les enseignements scolaires. Les enfants pourront, dans la mesure du possible et en particulier pour les petites sections, choisir entre plusieurs animations ainsi que d'en changer en cours de séance, dans les limites de ce qui est autorisé et interdit. Les activités et le cadre dans lequel ils se déroulent seront adaptés aux caractéristiques des enfants : âge, motivation, fatigabilité, capacités psychomotrices et cognitives, besoins socio-affectifs … . Les TAP devront contribuer à détendre les enfants, les rassurer, les valoriser, leur donner confiance en leurs capacités, leur permettre de construire leurs repères pour les aider à grandir en respectant leur rythme et les règles du vivre ensemble. Les TAP se dérouleront dans les locaux scolaires (hors salles de classe) et dans les équipements municipaux proches des écoles (maximum 2 sites différents par école).



Modalités d'inscription

Les enfants devront être inscrits par les parents. Cela impliquera l'engagement et la participation de l'enfant pendant tout le cycle.

- Les inscriptions se feront à l'année, avec possibilité de choisir les jours et les cycles de participation des enfants (entre chaque vacances scolaires)
- Un dossier d'inscription a été distribué aux familles fin juin pour un retour au 17 juillet à l'adresse mentionnée sur le dossier.



Résorption des fuites d'eau

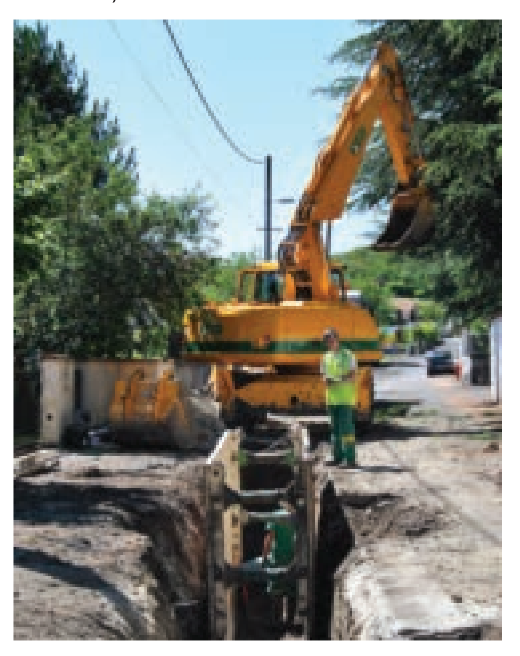
Travaux sur le réseau de distribution d'eau potable

Jusqu'en septembre, le SIVOM de la région d'Issoire et des communes de la banlieue sud Clermontoise réalise des aménagements sur le réseau de distribution d'eau potable de la ville d'Aubière.

Ces aménagements font suite à des fuites d'eau dans les réseaux où la situation altimétrique de la ville par rapport aux trois réservoirs de stockage engendre des pressions très différentes (de 4 à 11 bars selon les quartiers). Pour améliorer les nuisances occasionnées par les problèmes de pression, le SIVOM va « découper » la commune d'Aubière en trois zones d'alimentation en fonction de la topographie et appliquer une réduction de la pression.

La création de ces zones nécessite des aménagements techniques en 21 points du réseau (pose de nouvelles canalisations, pose de vannes de sectionnement et d'appareils de régulation/stabilisation de pression et modification du système d'alimentation du réservoir de distribution du bourg). Le montant des travaux et des études s'élève à 260.000 €. Cette dépense sera prise en charge intégralement par le SIVOM ainsi que les réfections de chaussées concernées.

Dans les deux secteurs Est de la ville, cette réduction pourra être importante jusqu'à 3 bars en moyenne. Du fait de cette réduction de la pression, il sera peut-être nécessaire chez certains particuliers de régler le réducteur de pression dans leur installation privée. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le document du SIVOM disponible en mairie et sur le site internet de la commune (www.ville-aubiere.fr).



Jeunesse

Tables de ping-pong

Afin d'offrir aux jeunes Aubièrois une nouvelle activité sportive à exercer librement, la municipalité a souhaité installer, à côté du city-stade près du complexe sportif Paul Bourzac (avenue Charles de Gaulle), deux tables de tennis de table tout temps. Ces nouveaux équipements ouverts à tous et qui permettent la pratique en accès libre sont en matériaux composites résistants aux intempéries et au vandalisme. Ils ont des angles arrondis et des filets spécifiques pour plus de sécurité. L'accès (via l'avenue) et la conception des piétements au centre permettent à des personnes à mobilité réduite de jouer. L'aménagement de la plate-forme (dalles en nids d'abeille remplies de gravillons) a été réalisé par les services techniques de la ville. L'acquisition de cet équipement représente un investissement d'environ 3000 €.



Assainissement

Des travaux prévus à l'automne

Pour améliorer le traitement des eaux usées, la Ville d'Aubière a mis en place un schéma directeur d'assainissement. Les eaux usées sont des eaux altérées par les activités humaines à la suite d'un usage domestique (vaisselle, douche…) qui doivent être collectées et acheminées par un réseau d'égouts (ou réseau d'assainissement) jusqu'à une station de traitement. Conformément à ce schéma, différents travaux ont été réalisés sur la commune pour rétablir la qualité des eaux de surfaces en diminuant les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel et pour améliorer le fonctionnement des réseaux. Fin septembre commencera une nouvelle phase de travaux dit « linéaires » afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales et tout particulièrement pour diminuer les mises en charge (augmentation du débit lors de fortes pluies d'orage par exemple) du réseau d'assainissement par la mise en place d'un collecteur de diamètre supérieur. Deux secteurs de la commune sont concernés. Du 29 septembre au 31 octobre, les travaux seront réalisés sur la rue Vercingétorix (du rond-point de la rue Jean Noellet à la Place des Ramacles) avec la pose de 260 mètres de canalisation de diamètre 800mm. Du 3 novembre 2014 au 30 janvier 2015 les travaux seront réalisés allée des Tilleuls avec la pose d'une canalisation de diamètre 1000 mm sur 390 m. La pose de canalisations empiétant sur la voirie, la circulation sera perturbée et un itinéraire conseillé sera mis en place durant la période des travaux.

Services
■ Chemins d'Euphonie

L'association "Chemins d'Euphonie" propose différents ateliers hebdomadaires, bimensuels ou mensuels, pour se détendre, revenir à soi, s'ancrer, s'ouvrir dans le respect de soi et des autres :
- L'Euphonie Gestuelle est une approche corporelle qui propose des mouvements doux dans une ambiance musicale favorisant la détente.
- L'Euphonie Vocale, pratique psychocorporelle vocale et artistique associe l' Euphonie Gestuelle et l'expression vocale à travers l'écoute, l'improvisation et le chant, même sans connaissances musicales préalables.
- Le « Chœur d'Euphonie» pour chanter à partir de l'écoute, dans l'improvisation et dans un répertoire de chants à l'unisson ou en polyphonie.
Renseignements :
Catherine PFALZGRAF : 06 13 09 50 88
www.mireille-marie.com

Solidarité
■ Les Loupiots

Moment emblématique de cette saison aux Loupiots* : les plantations. Beaucoup d'heures passées au jardin à gratter, semer, arroser, regarder pousser et surtout... MANGER les fraises ! Il y a aussi de quoi sentir et s'émerveiller : lavande, romarin, thym, ciboulette, glaïeul, oeillets des poètes, iris... Les enfants ont également profité du Printemps des Bambins pour découvrir, après un trajet en bus vers le centre-ville, le judo, le badminton... Et c'est bientôt le moment, pour les plus grands des loupiots, d'aborder la maternelle : deux matinées ont été consacrées à visiter les écoles Vercingétorix et Saint-Joseph : autant de chances pour une rentrée sereine !

Sport
■ Association de Gym Volontaire d'Aubière

Le club de Gymnastique Volontaire d'Aubière fait sa rentrée le lundi 1er septembre à 18h45, au gymnase Paul Bourzac. Chaussez vos baskets et venez participer gratuitement à deux séances de gym qui vous permettront de découvrir notre activité Sport Santé, dans une ambiance conviviale. L'association propose 6 séances sportives par semaine, diversifiées, adaptées à un large public avec des animateurs diplômés. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'adhérents, le club a mis en place, la saison dernière, un cours seniors le mercredi de 10hà 11h complexe Emile Pladner. Venez l'essayer ! Programme : Le lundi : 18h45 step - 19h50 renfo-musculaire. Le mercredi : 19h30 aéro latino - Le jeudi : 18h45 gym-dynamique - 19h50 gym-posturale. Les inscriptions en fin de cours tous le mois de septembre. Venez dès septembre entretenir votre condition physique et votre capital santé !
Renseignements : 06 66 00 60 75.

Sport ■ Ski Club
Une fin de saison chargée

Les sorties du mercredi se sont clôturées le 29 mars au Mont Dore par la traditionnelle course suivie de sa truffade avant la remise des prix. La finale des "Grands Jeux des Jeunes" organisée par Le Comité Départemental le 05 avril à Super Besse a été dominée par les jeunes coureurs du club : Noëmie Vallet et Erwan Petit gagnent le scratch du slalom géant proposé. Absentes ce jour là de cette Finale Auvergnate, Tina Combeuil (U12) et Léna Jacquemot (U14) représentaient l'Auvergne lors de la finale des COQS d'OR aux Menuires.
La Coupe de la Fédération le 12 avril, a vu nos 4 qualifiés au Comité d'Auvergne, Gabin Balandier, Noëmie Vallet, Léna Jacquemot (U14) et Morgane Petit (U16) obtenir de très bons classements dans les épreuves proposées.
L'équipe des U16-U18 a fini la saison à Val d'Isère les 01-02-03-04 mai. Parmi les satisfactions (11 podiums pour les 7 engagés), une perf d'Etienne Cusset à -100pts et l'inscription de Morgane Petit (U16) au Sport Etude de Moutiers (Savoie).
Ski de Randonnée : une petite équipe de skieurs randonneurs est allée faire le 01 avril, la Traversée des Rois Mages de Bardonechia (Italie) à Valfréjus (Modane) en passant par La Vallée Etroite et les refuges I Re Magi (photo ci-dessous) et du Thabor (1000 m de dénivelée).



Animations ■ Comité des fêtes
Fête de la St -Jean

Le comité des fêtes a organisé la fête de la St –Jean le 14 juin dans le parc Franck Bayle. Malgré un temps maussade le public était nombreux pour participer aux animations pour les enfants ainsi qu'au repas dansant et l'allumage du feu de la St Jean. Nous vous donnons rendez-vous les 17/18/19 et 20 septembre 2014 pour une fête intercommunale qui aura lieu sur les 3 communes Romagnat, Pérignat les Sarliève et Aubière . Vous aurez plus d'informations dès la rentrée. Nous préparons également le marché de Noël qui aura lieu cette année les 13 et 14 décembre dans la salle du Cosec. Quant à la fête de la rosière 2015, les jeunes filles intéressées pour une candidature peuvent se renseigner au 06 24 87 09 18.



Loisirs ■ AE IFMA

Des résultats très prometteurs



L'IFMA (Institut Français de Mécanique Avancée) compte de nombreuses associations, parmi lesquelles IFMAVIATOR (www.ifmaviator.fr), avec 100% de réussite au Brevet d'Initiation Aéronautique avec mentions, et 3 élèves obtenant le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique. Cet été, l'un des membres participera à l'échange international des Cadets de l'Air en Australie, tandis qu'un autre ira au Championnat du Monde Junior de montgolfière à Vichy. IFMA Eco Challenge (www.ifma-eco-challenge.com) a fini 2ème au Shell Eco-Marathon à Rotterdam, avec un prototype parcourant plus de 2187 km pour 1 litre d'essence, après leur passage aux Student Days de Michelin.

Sport ■ Karaté –SKCC

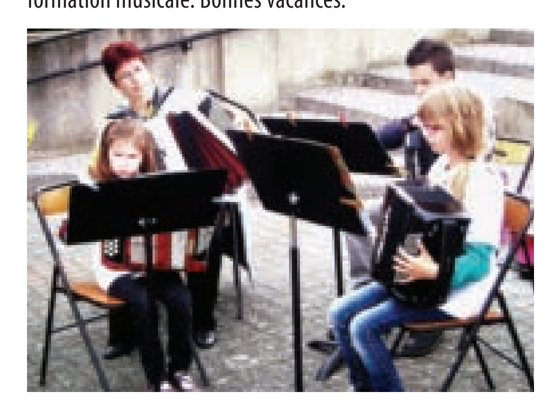
Coupe Samouraï



Le club a terminé l'année 2014 par la coupe Samouraï, cette rencontre a permis à tous les jeunes licenciés de montrer à leurs parents ainsi qu'à leurs amis les progrès qu'ils avaient fait durant l'année, cette petite représentation s'est terminée par un goûter. Cette année le club a encore brillé en compétition remportant plusieurs podiums en championnats. Nous avons organisé deux grands stages dirigés par Hervé DELAGE 7ème DAN. Nous comptons reconduire tout cela pour l'année 2014 / 2015 qui débutera le mardi 16 septembre pour les adultes et le mercredi 17 septembre pour les enfants et adolescents. Renseignements : 06 47 88 98 91

Culture ■ 2AM

L'Ecole de Musique 2AM a terminé sa saison musicale par le concert "hommage à Nougaro" le samedi 21 juin. Les plus grands succès du chanteur ont été interprétés par les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Beaudonnat et Vercingétorix ainsi que la chorale et les élèves des classes de formation musicale de l'école de musique dirigés par Renaud Girard et Martine Montaurier. Les élèves de l'atelier chant ont aussi interprété en solistes certaines chansons accompagnés par les professeurs de l'école de musique. Le concert est visible sur Youtube en tapant "concert Nougaro, école de musique 2AM". Les nouvelles inscriptions seront ouvertes dès le lundi 25 août pour l'année scolaire 2014-2015 avec l'instauration du quotient familiale pour les Aubièrois. Nous vous rappelons que l'école de musique vous propose comme disciplines : piano, orgue classique et électrique, accordéon, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, violon, violoncelle, guitare classique et électrique et basse, percussions, batterie, atelier chant. Les cours sont individuels ou collectifs pour les ensembles et formation musicale. Bonnes vacances.



Services ■ ADOSAP

Au cours de l'assemblée générale des donneurs de sang bénévoles d'Aubière-Pérignat les Sarliève, le Président Gilbert Esbelin a retracé l'historique du don de sang à Aubière/Pérignat. Il a ensuite fait le bilan de l'année 2013. Avec 540 donneurs répartis sur les 8 collectes organisées (5 à Aubière et 3 à Pérignat) dont 46 nouveaux donneurs, 2013 se situe dans la moyenne des autres années. Le Président a surtout insisté sur la nécessité de maintenir le bénévolat du don et sur le rôle clé des bénévoles dans la promotion du don de sang. Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité des participants. Laurence MIOCHE, conseillère générale, a honoré de sa présence cette assemblée et a noté « l'ADOSAP a un petit budget pour une grande cause, c'est une valeur d'exemple ».

Le Conseil d'Administration a ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau :
Gilbert ESBELIN Président ; Vice-présidents Pierre RABOISSON, Laurent BARBAT ; Secrétaire Mireille DUCHER ; Secrétaire adjointe Cristina TELES ; Trésorière Magalie MOUTON ; Trésorière adjointe Alexandra LAPINTE.
Tous les participants se sont retrouvés autour du pot de l'amitié

Solidarité
■ Club de l'Age d'Or

Par une journée ensoleillée du mois de mai, le Club de l'Age d'Or a emmené un groupe d'adhérents en bordure de la Corrèze visiter les anciennes tanneries de Bort en activité jusqu'en 1991. La surprise fut de découvrir les nombreuses machines nécessaires aux ouvriers afin d'obtenir un cuir travaillé jusqu'à la pleine fleur. Le métier restait fatiguant, pratiqué les pieds dans l'eau. La sortie s'est poursuivie jusqu'au château de Bort avec la visite de l'intérieur et ses magnifiques parquets tous d'origine, parfaitement conservés, ses plafonds peints, ses grandes cheminées, et un dessous de toiture d'époque remarquable avec les bois travaillés à la manière ancienne par les Compagnons. Pour achever cette belle journée une remontée de la Dordogne en bateau a fait apprécier le calme des eaux dans les gorges boisées.

Services ■ AVF

L' AVF (Accueil des Villes Françaises) d'Aubière rouvre ses portes le jeudi 11 Septembre 2014. Nos accueillant(e)s seront à votre disposition jeudi 11/09, vendredi 12 /09 de 17h à 19h et samedi 13 /09 de 10h à 12h à notre local 6 Rue Magenta Aubière pour vous informer sur nos diverses activités et les modalités d'adhésion à notre association. Les 29 animations proposées concernent la culture, les langues, la marche, la randonnée, les arts créatifs, les jeux, la cuisine , l'informatique. A partir du 15 septembre les animations reprendront de manière échelonnée (les dates sont affichées au local). Que vous soyez ancien ou futur adhérent, n'hésitez pas à nous contacter. Notre seule mission est vous accueillir.
AVF Aubière : 04 73 28 47 69 avf-aubiere@wanadoo.fr.
Permanences : Jeudi 17h/19h Samedi 10h /12h.

Services
■ Les enfants (ici) pour les enfants (là-bas)

Le 28 juin 2014 : fête des enfants du centre de loisir (2AL) au jardin pédagogique. L'occasion pour eux de montrer leur solidarité avec les enfants très défavorisés soutenus par Partage Auvergne, grâce à de jolis objets, fabriqués par leurs soins, vendus au profit de Partage. Cette manifestation concluait une année de sensibilisation aux droits de l'enfant. Partage Auvergne adresse un grand merci aux enfants et aux sympathiques animateurs, ainsi qu'aux responsables de 2AL, pour cette collaboration qui se poursuivra l'année prochaine. Nous fêterons ensemble le 25ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en novembre.



Sport ■ Union Fraternelle d'Aubière
Une saison très réussie



Le 25 juin les membres de l'union fraternelle étaient rassemblés dans la petite salle du Cosec pour faire le bilan d'une saison bien remplie. Les gymnastes et les danseurs se sont distingués tout au long de l'année dans les différentes compétitions auxquelles ils ont participé. Les randonneurs ont en mémoire les paysages grandioses qu'ils ont traversés sur des circuits toujours différents. Chaque section a terminé la saison en apothéose, la rando avec un weekend dans le Vercors, la gym avec son spectacle Gym en Fête au complexe Emile Pladner et la danse avec son gala à la maison de la culture à Clermont Ferrand. Devant le succès qu'elles ont rencontrées les nouvelles activités de la saison 2013/2014 : la randonnée un jour dans la semaine, la danse de salon, et l'éveil des tout-petits seront reconduites à la rentrée.
Pour la saison 2014/2015 deux nouvelles activités seront proposées : un atelier photos pour photographe débutant et une séance hebdomadaire de gym santé (spécifique pour les femmes après un cancer du sein). Les inscriptions auront lieu au gymnase 8 rue St Antoine à Aubière le 09,10 et 11 septembre de 17h à 19h pour la gym artistique (gym aux agrès) et au complexe Emile Pladner rue Roche Genes à Aubière le 10 et 11 septembre de 17h à 19h pour la randonnée, l'atelier photo et la gym-fitness-danse.
Pour nous contacter :
gym-fitness-danse : gfd.gymfitnessdanse@laposte.net ; gym artistique : ufagym@laposte.net
et randonnée 06 21 67 07 96 ou 06 11 14 89 16.

Culture ■ Chant'Aubière
Chant'Aubière au Luxembourg

Dans le cadre du Jumelage entre les cités de Grevenmacher et d'Aubière, la chorale Chant'Aubière, le Quartet "Les Clartones" et la chorale de Grevenmacher se sont retrouvés au Luxembourg pour un concert à l'église de la ville le dimanche de Pentecôte 2014.
Le public a été comblé avec un programme d'œuvres classiques, de Mendelssohn, Gabriel Fauré, Saint Saëns par la chorale Municipale de Grevenmacher dirigée par Walter Theis avec au piano Christian Crutarciuc, un programme de variétés par la chorale Chant'Aubière, Berceuse Russe, Negro Spiritual et chansons populaires accompagnée au piano par Renée Salva et le Quartet "Les Clartones" sous la direction de Paul Souchal.
Une évasion musicale des "Clartones" (S. Boyer/J.F. De Groote/F. Germot et P. Murat) dont c'était la première sortie hors de nos frontières a ravi l'auditoire et la soirée s'est terminée par deux chants communs interprétés par les deux chorales: l'Ave Verum de W. A. Mozart suivi d'un extrait de Nabucco de G. Verdi.
Les échanges au Centre Culturel et Sportif entre les deux municipalités ont bien montré les liens d'amitié tissés au fil des années entre les deux communes. Pour conclure cet excellent weekend nous espérons nous retrouver pour le trente-cinquième anniversaire du Jumelage l'an prochain à Aubière.





Solidarité ■ Association Vaincre La Mucoviscidose

Les 30ème Virades de l'espoir

L'association « Vaincre La Mucoviscidose » a été créée en 1965 par des parents d'enfants atteints par la maladie. A cette époque on ne prédisait pas plus de 7 ans d'espérance de vie, et la première virade voyait le jour à Romagnat en 1985. Depuis la recherche a fait des progrès considérables, à ce jour plus d'un tiers des patients sont adultes. L'association compte aujourd'hui plus de 7000 adhérents.

La mucoviscidose touche principalement les voies respiratoires et digestives. C'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfant : 2 millions de personnes sont porteuses du gène sans le savoir et peuvent le transmettre à leur enfant sans le savoir.



Cette année, nous fêterons la 30ème édition de cet événement fédérateur qu'est la Virade de l'espoir. Elle aura lieu le Dimanche 28 septembre 2014, de 8h à 18 h à la Salle André Raynoird à Romagnat.

De nombreux bénévoles mobilisés lors de cette journée festive et familiale proposeront à chacun de venir « donner son souffle » (Parcours Pédestres, Vtt, Marche Nordique) ou de venir se divertir (jeux, stands divers, boutique, spectacles, etc) en remettant un don pour la Recherche. Un repas auvergnat sera proposé sur les parcours à Saulzet-Le- Chaud. Deux soirées festives seront organisées respectivement le **vendredi 26 septembre** et **le samedi 27 septembre à 20H30** à la salle André Raynoird de Romagnat au profit de l'Association Vaincre La Mucoviscidose. Venez nombreux ! **Pour la réservation repas et les renseignements : Ingrid Gilbert au 06.82.56.76.76** Pour connaître le programme de la Virade de Romagnat : **www.vaincrelamuco.org ou les virades.org**

Les Virades de l'espoir
pour vaincre la mucoviscidose



Sport ■ Judo

A la rencontre des champions

Les judokas aubiérois, petits et grands, ont eu la chance d'être invités à participer à un gala de judo en présence de deux champions de renommée mondiale. Dans une ambiance exceptionnelle, Larbi BENBOUDAOUD, champion du monde et vice-champion olympique et Darcel YANDZI, champion d'Europe et médaillé mondiale ont dirigé et animé les séances de judo au Dojo de Gerzat. Prés de 200 judokas de l'Alliance Judo 63, ont écouté les conseils avisés de ces deux experts. « Ces deux grands champions ont marqué l'histoire du judo français, c'est un honneur de les recevoir et un moment magique pour tous les judokas de notre club. » confirme Nicolas SIGAUD, entraîneur de l'Alliance Judo 63. Après la visite de Frédéric DEMONTFAUCON (champion du monde et médaillé olympique) à AUBIERE, au mois de Décembre, le professeur et les responsables du club espèrent que tous ces échanges susciteront des vocations chez les jeunes compétiteurs. La saison s'est aussi cloturée par la remise des grades pour tous les judokas du club à l'occasion de la fête du JUDO, le 14 Juin dernier.

Mémoire
ACPG-CATM



Le 8 mai, les anciens combattants ACPG-CATM ont participé nombreux à la célébration de l'Armistice mettant fin à la deuxième guerre mondiale. Autour de la Municipalité conduite par le premier adjoint au Maire, Eric Crouzet, la déléguée militaire, les pompiers du SDIS, les drapeaux des anciens combattants, l'Harmonie Aubiéroise,ainsi que de nombreuses associations ont rendu hommage à toutes les victimes de ce conflit. La génération des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc(CATM) s'est particulièrement souvenu du retour de leurs pères dont ils avaient été privé pendant cinq ans. Après cette cérémonie, un car a conduit une cinquantaine d'adhérents à Prondines pour y déguster ensemble un excellent menu. Ce fut une belle journée qui a concilié devoir de mémoire et amitié.

Sport
Amicale Laique section Basket-ball

Le 7 juin dernier, la section basket-ball de l'Amicale Laique d'Aubière organisait sa première "Basket Party". Une après-midi dédiée à l'amusement de nos jeunes licenciés ! Au programme : Chamboule tout, Course en sac, Jeux d'adresse, et bien sûr des stands de basket-ball. C'était donc l'opportunité pour des jeunes non licenciés de s'initier à la pratique du basket-ball. Chaque participant est reparti avec un lot. Après le succès de l'événement, nul doute que la section basket ré-organisera pour vous une seconde édition la saison prochaine. En attendant, rendez-vous les samedis 6, 13 et 20 septembre de 10h à 12h pour les inscriptions.

Culture
Harmonie Aubieroise

Le directeur actuel de notre harmonie, Stéphane Boyer, a passé huit ans à la tête de l'Harmonie Municipale de Limoges. Une rencontre musicale entre les deux formations était donc bien justifiée... Aussi, sous la direction de leur chef respectif, les musiciens des deux groupes ont eu à cœur de faire apprécier la qualité de leur prestation. La quarantaine de musiciens aubiérois a ouvert le programme, suivie de la formation limougeaude forte d'une soixantaine d'éléments. Quant au final qui rassemblait tous les instrumentalistes, il fut magnifique et a enchanté les nombreux auditeurs. L'an prochain, les deux harmonies se retrouveront à Aubière.

Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes
Une cérémonie émouvante



Comme chaque année, la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Place de l'Étoile à Paris, pour commémorer l'anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis. Une délégation de notre association départementale, avec son porte drapeau, était invitée à cette manifestation du souvenir, où un hommage tout particulier a été rendu à nos camarades disparus. Notre Président départemental, Roger Montagner a donc eu l'honneur de déposer la gerbe avec le Président national et la Secrétaire Générale de la Fédération. La Flamme a alors été ravivée, en présence des enfants venus de Colombey les deux Églises, la commune où repose le Général de Gaulle. Après la minute de silence, notre délégation a eu le privilège de signer le Livre d'Or. Le lendemain, cette même délégation s'est rendue au camp de concentration de Buchenwald, à coté de Weimar, en ex Allemagne de l'Est aux cérémonies commémoratives de la libération du camp. Voyage mémoriel inoubliable, empreint d'une grande émotion.



Culture ■ Le Petit Théâtre de l'Artière
L'affaire de la citrouillle

Les enfants de la troupe ont donné des représentations de « l'affaire de la citrouille » les 20 et 21 juin 2014 devant un public ravi et enthousiaste devant la qualité du spectacle et l'investissement des enfants. Les représentations adultes de la comédie de Marie Laroche-Fermis « ma belle-mère est givrée » auront lieu les 26, 27 et 28 septembre 2014 dans la petite salle du COSEC. D'autre part, des représentations « sketches » auront lieu les 10, 11 et 12 octobre 2014 dans la petite salle du Cosec au profit d'une association de soutien d'un enfant handicapé d'Aubière. **Contact au 04.73.27.98.02 ou martialdeunier@sfr.fr (M. DEUNIER).**

Expression des groupes d'opposition

Nouvelle Donne pour Aubière
"Une gestion lourde de conséquences"



Suite au dernier conseil municipal consacré essentiellement au compte administratif 2013, nous désirons vous faire partager notre analyse et nos interrogations.

Concernant la section fonctionnement

Les recettes restent en légère progression par rapport à 2012. Les Dotations et participations sont elles aussi en légère augmentation et les impôts et taxes augmentent de 290 000 €. Par contre, les dépenses de fonctionnement explosent par rapport à 2012. De 7 millions en 2012, elles s'élèvent à 8,5 millions en 2013.

Certes les charges de personnel augmentent de 630 000 € et nous ne contestons pas les nouveaux services mis en place, mais cela n'explique pas tout.

Nous avons entendu à plusieurs reprises des adjoints affirmer que la mairie ne pourrait indéfiniment augmenter les subventions pour certains services ou associations. L'adjoint aux finances a dit avec insistance pour différentes structures, qu'il fallait qu'une réflexion interne soit engagée. Peut-on continuer en dépensant ainsi ? Comment apporter le même service en dépensant moins ?

Nous ne pouvons qu'encourager le maire et ses adjoints à s'engager dans la même réflexion.

Concernant la section investissement

Les dépenses augmentent par rapport à 2012, puisqu'elles s'élèvent 5,5 millions €, mais surtout elles sont en augmentation d'environ 2 Millions d'euros par rapport aux années 2010 et 2011.

Bien évidemment, les recettes d'investissement suivent et sont elles aussi en augmentation, mais faute d'autofinancement, le recours à l'emprunt explose : 2,4 millions d'euros emprunté en 2013 !

L'encours de la dette représente 91,68 % des recettes réelles de fonctionnement (moyenne nationale : 76,60 %).

L'annuité des emprunts s'élèvera fin 2014 à environ 780 000 €

Le montant des emprunts en cours est de 10,7 millions et nous rembourserons au total 15 millions.

C'est donc 4,3 millions d'euros qui partent aux banques et qui ne serviront pas directement aux Aubiérois.

Il faudra attendre les années 2020 – 2021 pour voir les premiers prêts en cours arriver à échéance.

Nous proposons de réfléchir à un autre mode fonctionnement où on retarde un peu les dépenses, on économise, on crée de l'autofinancement, pour finalement dépenser plus mais réellement en investissement et non en intérêt d'emprunt.

Le bilan

Nous nous retrouvons sans capacité d'autofinancement.

Avec 1,225 millions d'emprunt en 2012 ; 2,4 millions en 2013 et les dotations de l'Etat qui diminuent, la gestion Sinsard 2012 – 2013 est lourde de conséquences.

Nicole LOZANO et Didier SALDO

Ensemble pour l'avenir d'Aubière



Les élus du groupe Ensemble pour l'Avenir d'Aubière et moi-même, tenons à vous informer sur deux dossiers importants qui ont entaché les premiers mois du nouveau mandat de Christian SINSARD.

Hausses des indemnités des élus de la majorité :

Lors du Conseil municipal du 24 avril, la majorité socialo-communiste a considéré comme prioritaire d'augmenter ses indemnités. Alors que notre pays traverse une crise économique et sociale sans précédent, qui n'épargne bien évidemment pas les Aubiéroises et les Aubiérois, le rôle des élus est d'être exemplaire. Cette attitude est-elle étonnante? Non. Le Maire communiste de Thiers, Claude NOWOTNY, a augmenté ses indemnités de 19%. Est-ce cela une gestion de gauche ? Nous nous sommes fermement opposés à cette augmentation. Pour nous, les élus ne sont pas là pour se servir mais pour servir les Aubiérois, c'est une vision diamétralement opposée à celle de la majorité de gauche vous en conviendrez.

Gouvernance de Clermont Communauté :

Comme vous le savez lors des dernières élections municipales, vous avez voté pour désigner vos conseillers municipaux mais aussi les conseillers communautaires qui siègent à Clermont Communauté. Une fois élu et dans le plus grand silence, le Maire d'Aubière a démissionné de son mandat de Conseiller Communautaire. Pourquoi se présenter et démissionner aussitôt? Pourquoi ne pas avoir annoncer cela durant la campagne électorale? Désormais et pour la première fois depuis la création de l'intercommunalité, le Maire d'Aubière ne siège plus à Clermont Communauté. Quelle perte d'influence pour notre ville. Comment le Maire va t-il obtenir la subvention de plus d'1,5 millions d'euros destinée à la création d'un équipement communautaire de proximité (ECP). Comment, en ne siégeant plus, va-t-il obtenir ce qu'il n'a pas réussi à obtenir en 6 ans ? Notre ville va encore perdre de son influence au sein de l'agglomération car elle n'a pas obtenu la vice-présidence à laquelle elle aurait pu prétendre. De la même façon, Christian SINSARD n'avait pas empêché la baisse de représentation de notre commune de 3 à 2 conseillers. Cela démontre une fois de plus et à l'exemple du mandat précédent que la majorité socialo-communiste se désintéresse de l'intercommunalité au détriment une fois de plus des Aubiéroises et des Aubiérois.

Très bonne rentrée à tous !

Sylvain Casildas et les élus du groupe Ensemble pour l'Avenir d'Aubière : Eleonor Szczepaniak, Claude Ayguesparses, Agnès Briat, Florent Bernard, Isabelle Portier.





l'agenda culturel

Les 30 et 31 août 2014

La Saint-Loup des p'tits loups



Fête d'Aubière

En centre-bourg, sur l'avenue du Curabet et au parc municipal à Aubière !

Une Saint-Loup ambiance récré, voilà le choix qu'Aubière propose pour les 30 et 31 août prochains. Le traditionnel vide-greniers de 2 jours, la désormais prisée course cycliste en ville, les animations de 2AL, la fidèle participation du Comité des Fêtes et des associations musicales et sportives seront au programme. Et pour emmener tous ces rendez-vous de tradition, la ville se parera de jeux et d'animations pour nos petites têtes blondes , mais aussi pour nos âmes d'enfants avec une grande exposition de légos, du graff....

Rendez-vous donc en centre-bourg, sur l'avenue du Curabet et au parc municipal à Aubière !



Tout l'été

Musée de la Vigne et du Vin

Ouvert jusqu'au 28 septembre
du mercredi au dimanche inclus
de 14h à 18h
Tarifs : 4€ / 2€

A la rentrée...

Dans le cadre des journées du patrimoine

La Grande Guerre

Exposition
■ **du 20 septembre au 8 octobre**
"Au coeur des tranchées"
par le Cercle Généalogique et Historique d'Aubière
En mairie - entrée libre du lundi au vendredi de 8h à 17h, les samedis de 14h à 18h et les dimanches & jours fériés de 10h à 12h

Exposition
■ **Du 20 au 28 septembre**
La Grande Guerre vue par les enfants
par les élèves de CM1 de l'école élémentaire Vercingétorix
En mairie - entrée libre du lundi au vendredi de 8h à 17h, les samedis de 14h à 18h et les dimanches de 10h à 12h

Patrimoine
■ **Samedi 20 septembre à 9h30**
Découverte commentée d'Aubière : le Centre Bourg organisées par l'ASCA
Rv sur le parvis de la mairie - Gratuit

Patrimoine
■ **Dimanche 21 septembre à 14h30**
Découverte commentée d'Aubière : le site des caves par l'ASCA
Rv en bas de la rue de la Gaieté - Gratuit

Musée
■ **Samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h**
Musée de la Vigne et du Vin
Visites libres et gratuites

Spectacle
■ **Vendredi 26 septembre à 20h30**
Moi, mon Colon... 14-18 Et pourtant, on chantait ! par la Compagnie des Zincs
En mairie – Tarif unique : 8€

Exposition
■ **du 10 au 29 octobre**
"À l'arrière" par le Cercle Généalogique et Historique d'Aubière
En mairie - entrée libre du lundi au vendredi de 8h à 17h, les samedis de 14h à 18h et les dimanches & jours fériés de 10h à 12h

Exposition
■ **du 31 octobre au 12 novembre**
" Hommage à nos héros disparus "
par le Cercle Généalogique et Historique d'Aubière
En mairie - entrée libre du lundi au vendredi de 8h à 17h, les samedis de 14h à 18h et les dimanches & jours fériés de 10h à 12h

Culture Musicale
■ **Samedi 15 novembre à 20h30**
" La Grande Guerre en musique "
par 'L'orchestre à l'école'
En mairie - Gratuit

■ **Culture Musicale**
Lundi 24 novembre à 20h
" Compositeurs de la 1ère guerre "
Culture musicale par Stéphane BOYER
En mairie – Gratuit





